

Publications des départements et des offices de la Confédération

Chancellerie fédérale

Conventions intercantionales

Concordat du 25 juin 2003 concernant la création et l'exploitation d'une école intercantonale de police à Hitzkirch

Par courrier du 30 mars 2005, la chancellerie d'Etat du canton de Lucerne a porté à la connaissance de la Confédération le concordat du 25 juin 2003 liant les cantons de Lucerne, de Zoug, d'Uri, de Schwyz, d'Obwald, de Nidwald, de Berne, de Bâle-Campagne, de Bâle-Ville, d'Argovie et de Soleure, de même que la ville de Lucerne, concernant la création et l'exploitation d'une école intercantonale de police à Hitzkirch.

Les documents y afférents peuvent être consultés auprès de la Chancellerie d'Etat du canton de Lucerne, Bahnhofstrasse 15, 6002 Lucerne, téléphone 041 228 50 20, télécopie 041 228 50 36.

Pour de plus amples informations, prière de consulter l'Aide-mémoire concernant la procédure de communication et d'examen des conventions intercantionales et des conventions que les cantons veulent conclure avec l'étranger, disponible à l'adresse: http://www.admin.ch/ch/f/bk/recht/genehmigung_kantonal_erlasse/Merkblatt.html

Les cantons qui ne sont pas parties au concordat (cantons tiers) et qui souhaitent élever une réclamation sont priés d'en informer sans retard les cantons concernés.

12 avril 2005

Chancellerie fédérale

Conventions intercantionales. Concordat du 25 juin 2003 concernant la création et l'exploitation d'une école intercantonale de police à Hitzkirch

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2005
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	14
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	12.04.2005
Date	
Data	
Seite	2499-2499
Page	
Pagina	
Ref. No	10 138 532

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.